

**Réunion du Conseil municipal du 07 Mars 2016**  
**Extrait du registre des délibérations**

-----

Le lundi 07 Mars 2016, à 19h00, le conseil municipal de la commune d'Hargnies, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de M. Pierre VAN WYNENDAELE, Maire.

**Présents** : Pierre VAN WYNENDAELE, Sandrine DELEBOIS, Steeve AMANT, Michel BERIOT, Marie-Paule LEMIRE, Denis BAUDRY, Xavier LEROY, Jean-Michel DECHAMPS, Benjamin MARTINI, Agnès SAINTPAUL, David DEVOUGE, Johnny DUFAU, Claire SOUPEZ

**Procurations** : Frédéric BOURGUIGNON à Jean-Michel DECHAMPS

**Absents** : Jérôme CHARPENTIER,

**Secrétaire de séance** : Agnès SAINTPAUL

Monsieur le Maire demande si il y a des remarques concernant le dernier compte rendu du conseil.

Il est approuvé à l'unanimité.

Il informe également, que le recrutement du CDD affecté à l'école en remplacement d'un congé maternité, a été étudié en concertation avec la Commission école. Le courrier de réponse aux candidats non-retenus ne pouvait être envoyé qu'après approbation du Conseil Municipal du 02 Mars 2016.

Sandrine DELEBOIS informe qu'elle est toujours présente au conseil municipal tant qu'elle n'a pas reçu l'accord de la sous-préfecture, elle reste donc à son poste à ce jour. Elle déplore ne pas avoir été conviée à l'étude du recrutement lors de la Commission école, et ce afin d'y apporter son expérience.

**Délibération n° 1 Demande de subvention DETR**

Monsieur le maire expose à l'assemblée que le projet de Réfection de voirie rue de coutant et chemin des bruyères est susceptible de bénéficier d'une aide financière de l'Etat de 30% au lieu de 20%, au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux, programmation 2016.

Ayant pris connaissance du projet proposé qui s'élève à **238 500 € HT soit à la somme de 286 200 € TTC**,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré approuve la demande de Monsieur le Maire de solliciter une subvention **au taux de 30 %**, au titre de la D.E.T.R. 2016, soit une subvention **de 71550€**.

Agnès SAINTPAUL demande quand précisément vont débiter les travaux.

Monsieur le Maire annonce qu'ils ont commencé ce Lundi 07 Mars 2016.

Sandrine DELEBOIS demande si les bus continueront à passer rue de coutant.

Monsieur le Maire répond que non, un arrêté de circulation a été pris et une information vient d'être distribuée aux riverains.

### **Délibération n° 2 Demande de subvention voyage linguistique lycée des nerviens Bavay.**

Monsieur le Maire fait part du courrier de demande de subvention pour un voyage linguistique :

Quatre élèves habitant Hargnies participent au voyage.

Monsieur le Maire propose d'accorder une aide financière de 50 € par élève pour ce voyage. Monsieur le Maire rappelle que c'est l'aide habituellement accordée.

Monsieur BERIOT demande s'il ne conviendrait pas de fixer une limite dans le cas où beaucoup d'élèves d'Hargnies participent. Il propose, par exemple, une aide de 25 € par élève soit un total de 100 €.

Madame LEMIRE ajoute que le plafond de 100€ lui semble raisonnable,

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de voter :

Pour :9

Contre :3

Abstentions : 2

Le conseil municipal accorde donc une aide financière de 25 € par élève au lycée des Nerviens.

### **Délibération n° 3 Groupement de commandes relatif à la restauration et à la reliure des actes administratifs et/ou d'état civil**

Monsieur le Maire présente la délibération. Le conseil municipal après en avoir discuté et par manque d'explication, décide de reporter la décision lors d'un prochain conseil.

### **Questions diverses**

- **HALLE COUVERTE :**

Monsieur David DEVOUGE souhaite revenir sur la halle couverte. Monsieur le Maire informe qu'il a demandé des devis pour expertise.

Monsieur DEVOUGE demande si nous avons reçu une réponse du courrier qui devait être envoyé avant le 31 décembre 2015. Effectivement, il y a lieu d'interroger le Conseil Général sur l'éventualité d'une obligation de remboursement de la subvention versée pour la réalisation de la Halle Couverte, dans l'hypothèse où celle-ci serait vouée à la démolition sur préconisation de l'expertise.

Madame LEMIRE répond qu'un mail a été envoyé en février et pour l'instant n'a pas eu de réponse. Elle annonce qu'une relance du courrier sera faite.

- Monsieur David DEVOUGE donne lecture de sa lettre de démission de son poste d'Adjoint aux fêtes, démission au motif de désaccord sur le management de l'équipe municipale.
- Denis BAUDRY souhaite que Monsieur le Maire présente désormais les délibérations avec les explications indispensables à la compréhension.

La séance est levée à 20h.